

Février 2021

Recenser les chiens de protection des troupeaux pour structurer une filière professionnelle

Le recensement volontaire des chiens de protection : 1ère étape de la structuration de la filière

A l'heure où la société plébiscite largement l'élevage plein-air dans un contexte d'expansion de certains prédateurs, les éleveurs doivent de plus en plus largement adopter des moyens pour protéger leur troupeau. Les chiens de protection sont l'une des solutions existantes. Sans oublier le multi-usage du territoire (élevage, chasse, tourisme, loisirs...) qui est à l'origine de certaines tensions sur le terrain en lien avec la présence de chiens de protection dans les troupeaux.

Le recensement proposé doit permettre de disposer d'une photographie de la population des chiens au travail. Il permettra ainsi d'aider le travail de sélection en raisonnant mieux les accouplements, à partir des généalogies et des qualités et défauts d'un maximum de chiens sur plusieurs générations et de créer un réseau d'éleveurs-naisseurs de chiots de protection, adhérant à une Charte Nationale de Bonnes Pratiques d'Élevage.

Cette démarche professionnelle, collective, volontaire et de long terme vise à valoriser le travail des éleveurs-utilisateurs, créer du lien entre utilisateurs et faciliter le partage des expériences, poursuivre l'acquisition de savoirs et savoir-faire, professionnaliser l'élevage des chiens de protection, mieux conseiller les (futurs) utilisateurs et prévenir les inconvénients en lien avec le multi-usage du territoire.

Des acteurs en réseau à l'origine de cette filière

Le Ministère de l'Agriculture, la Fédération Nationale Ovine (FNO), la Confédération paysanne, la Pastorale Pyrénéenne, la Société Centrale Canine (SCC), le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL) et l'Institut de l'Élevage (Idele) ont travaillé collectivement pendant plusieurs mois pour structurer cette filière chiens de protection. Chaque structure a pu apporter sa connaissance du sujet et du contexte pour construire les axes de travail qui semblent les plus appropriés.

Le recensement en pratique

L'éleveur appelle le recenseur de son département, qui se déplace à l'endroit où travaillent les chiens de protection : tous les chiens (purs ou croisés) d'au moins 18 mois, travaillant sur troupeaux (quel que soit le système d'élevage), sont concernés. Le recensement est volontaire et gratuit. **C'est grâce à la mobilisation des éleveurs que cette initiative aboutira.**

> Pour plus d'information sur la filière ou les contacts utiles :

- [Barbara Ducreux](#)
- [Site web](#)

L'Institut de l'Élevage en bref...

« Construisons ensemble les avenir de l'élevage »

La vocation de l'Institut de l'Élevage est d'améliorer la compétitivité des élevages herbivores et de leurs filières dans un contexte en perpétuelle mutation. Ses travaux apportent des solutions techniques et innovantes aux éleveurs de bovins, ovins, caprins et équins et aux acteurs économiques des filières. Ils fournissent des éléments de réponse aux questions sociétales et aux enjeux d'actualité.

En étroite collaboration avec ses partenaires, l'Institut de l'Élevage conduit des expérimentations et élabore des méthodes, des documents techniques et des outils destinés aux techniciens et aux éleveurs. Intégrant les derniers résultats de la recherche, ces productions sont porteuses de conseils, références et recommandations validés et actualisés régulièrement. A la convergence de la recherche et du conseil, les principales missions de l'Institut de l'Élevage sont la production et la transmission de ces connaissances.

... et en quelques chiffres :

28 millions d'euros de budget – un effectif de 300 personnes dont 240 ingénieurs et techniciens – 11 antennes régionales en plus du siège parisien – 30 thématiques étudiées – 500 publications et une quinzaine de journées techniques par an – une offre de 150 formations.

Contact presse :

Institut de l'Élevage (idele)
05 61 75 44 36 – 06 46 77 02 41
presse@idele.fr



L'Institut de l'Élevage est membre du réseau Acta-les instituts techniques agricoles



France
Futur
Élevage
santé | alimentation | génétique



INSTITUT
CARNOT
France Futur Élevage

